



**UFR PSYCHOLOGIE,  
SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

TSA 60401

63001 CLERMONT-FD Cedex 1

Tél. 04 73 40 61 42 ou 64 63 ou 64 18 ou 64 59

# REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

## L1 / L2 / L3

### Etudiants en présentiel

# 2026-2027

Cette procédure concerne :

- Les étudiant.e.s inscrit.e.s en 2025-2026 qui souhaitent se réinscrire pour l'année 2026-2027 (N1/N2/N3 et étudiant.e.s AJAC (admis conditionnels):

<https://www.uca.fr/candidature-et-inscription/inscription-administrative/>

## Ouverture du serveur :

# Du 29 juin au 24 juillet 2026 (12h00)

## dates impératives – aucune dérogation

### Sont exclus de cette procédure :

- Les étudiants qui s'inscrivent dans le cadre d'une formation continue,
- Les étudiants qui s'inscrivent après une année au moins d'interruption.
- Les étudiants en provenance d'une autre université ou d'une autre UFR.
- Les étudiants inscrits en Enseignement A Distance (EAD)

Les étudiants visés **ci-dessus** ne sont donc pas concernés par la procédure Internet ci-dessous, et sont informés via le site de l'UFR PSSSE des modalités d'inscription les concernant.

## **ETAPE 1**

### **CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET CAMPUS**

Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) sur le lien suivant :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La contribution s'élève à 105 euros pour l'année universitaire 2026-2027.

C'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf pour les étudiants en formation continue.

Une attestation numérotée CVEC vous sera délivrée. Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.

## **ETAPE 2**

### **REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR INTERNET**

Avant de procéder à votre réinscription, vous devez vous munir de :

- votre numéro étudiant (qui figure sur la carte étudiant)
- votre numéro de boursier s'il y a lieu (voir attribution de bourse)

<https://www.uca.fr/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-2>

**Vous devez obligatoirement payer en ligne à la fin de votre inscription. Ceci vous permettra de payer en trois fois si vous le souhaitez.**

Vous serez guidé(e) sur le programme de réinscription ; vous aurez à préciser notamment les points suivants :

- \* mise à jour de votre état civil et en particulier des adresses d'expédition de courriers (adresse permanente et/ou adresse pour l'année universitaire)
- \* vous devez obligatoirement souscrire une assurance "responsabilité civile" **couvrant l'année universitaire 2026-27 et portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"** .

#### **QUELQUES PRECISIONS UTILES :**

**1)- Etudiants AJAC :** Lors de votre inscription en ligne, vous devez impérativement renseigner le profil « **Admis Conditionnel** » (AC) sinon vous allez devoir régler le droit au second diplôme (ex : un étudiant AJAC non boursier avec le profil AC règle 178 euros, mais, sans le profil AC cela engendre 118 euros supplémentaires)

**2)- Attention :** Vous vous inscrivez pour un cursus en présentiel. Donc, vous ne devez cocher aucune case de droits EAD, cela engendrerait le paiement de frais supplémentaires en plus de votre inscription administrative.

- (ex : - un étudiant boursier paye 0 euro,  
- un étudiant non boursier paye 178 euros)

## ETAPE 3

### DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

LE DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SE FAIT SUR CE LIEN :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3/>

### TRÈS IMPORTANT

**Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera éditée uniquement lorsque vous aurez déposé les pièces justificatives en FORMAT NUMERIQUE sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA.**

**Les documents seront contrôlés par le service scolarité.**

**Vous devez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces (A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).**

#### Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation:

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2026/2027, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**.
- Attestation avec numéro CVEC délivrée à l'issue de l'étape 1
- 1 autorisation parentale d'inscription pour les étudiants mineurs (formulaire téléchargeable en ligne)
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)
- si vous êtes sportif de haut ou bon niveau : 1 attestation datée délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports ;
- si vous êtes salarié(e) à titre permanent : 1 photocopie du contrat ;
- si vous êtes en situation de handicap : 1 attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;

**Rappel : Si vous n'avez pas suivi la totalité de la procédure de réinscription avant le 24 juillet 2026 (12h00), aucune inscription administrative ne sera possible pour l'année universitaire 2026-2027.**

## **ETAPE 4**

**INSCRIPTION AUX UE A CHOIX ET PPP (uniquement en N2 et N3)**

*Vous devrez faire vos vœux en vue de votre inscription aux matières à option. Cette démarche doit être faite impérativement avant fin juillet 2026.*

### **Pour la Licence 2 :**

#### **1)-PPP 1**

*Le lien sera communiqué ultérieurement*

### **Pour la Licence 3 :**

**1)-UE à Choix** (Cognition sociale/Sociologie de l'éducation)

#### **2)-PPP 2**

**3)-UE LIBRE (à partir du 15 septembre 2026 à 20h00)**

*Le lien sera communiqué ultérieurement*

## **CALENDRIER 2026-2027**

**RENTREE UNIVERSITAIRE**

**Les informations administratives et/ou pédagogiques seront mises en ligne au fil de l'eau. Vous devez impérativement en prendre connaissance en consultant le site de l'UFR PSSSE :**

**<https://pssse.uca.fr/>**

**DEBUT DES COURS : lundi 7 septembre 2026**

---

**Pour tous renseignements complémentaires, contactez :**

**Scolarité de l'UFR PSSSE**  
34, avenue Carnot  
63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX

Mèl : [scola.pssse@uca.fr](mailto:scola.pssse@uca.fr)

04.73.40.61.42 ou 64.63 ou 64.18 ou 64.59